



## Vers des collectivités accueillantes et conviviales pour les aînés



Les Canadiennes et Canadiens d'aujourd'hui vivent plus longtemps et en meilleure santé qu'à toute autre époque de notre histoire. Dans nos villes et villages, des collectivités petites et grandes s'investissent à fond pour répondre aux besoins de tous les citoyens, y compris les adultes âgés. Ces dernières ont compris que les efforts déployés pour favoriser le vieillissement en santé et pour créer des milieux de vie conviviaux pour les aînés profitent à l'ensemble de la population.

**Un processus permanent d'optimisation des possibilités permettant d'améliorer et de préserver la santé et le bien-être physique, social et psychologique, l'autonomie et la qualité de vie ainsi que de favoriser les transitions harmonieuses entre les différentes étapes de la vie.**

*—Le vieillissement en santé au Canada :  
une nouvelle vision, un investissement vital*

### Les collectivités-amies... une formule gagnante

En se dotant de milieux propices au vieillissement sain, les aînés, les élus, les gens d'affaires, les fournisseurs de services et les membres de la collectivité améliorent la qualité de vie individuelle et communautaire. Cette approche reflète l'objectif de *vieillir en restant actif* de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui consiste à « optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse ».

Les collectivités canadiennes ont de bonnes raisons de vouloir être des « collectivités-amies des aînés », puisque ces dernières favorisent la santé, la sécurité et la participation accrue de tous leurs membres. Cette façon d'agir peut faire une énorme différence dans la vie des aînés en

prévenant leur isolement social et en soutenant leur engagement auprès de leur famille, leurs amis, leurs voisins et l'économie jusqu'à un âge avancé. Les collectivités-amies appuient les personnes âgées au titre d'investisseurs communautaires. À première vue, l'investissement semble destiné aux aînés, mais en y regardant de plus près, on constate que les bienfaits rejaillissent sur l'ensemble de la collectivité.

### Des politiques et pratiques conviviales... une décision intelligente

Nous en avons maintenant la preuve : les stratégies de promotion de la santé et de prévention des maladies aident les aînés à bien vieillir. De surcroît, la promotion du vieillissement en santé s'inscrit dans une approche fondée sur le parcours de vie. Cette dernière vise à réduire les disparités et à rehausser le bien-être des personnes vulnérables sans égard à l'âge. Nombre de politiques et de gestes axés sur des collectivités conviviales profitent à la fois aux jeunes et aux moins jeunes. À mesure que la population vieillit, il devient plus logique de créer des environnements physiques et sociaux qui incitent tous les citoyens à devenir des membres actifs et productifs de la société.

### Les Canadiens et le vieillissement

- En 2006, on dénombrait plus de quatre millions d'aînés au pays—cela veut dire qu'un Canadien sur sept est âgé de 65 ans ou plus. En 2036, un Canadien sur quatre fera partie du rang des aînés.
- Près de 75 % des aînés vivent dans les zones urbaines du Canada, alors que le dernier quart des aînés sont établis dans des régions rurales ou éloignées.

## Étapes clés du parcours vers les collectivités-amies des aînés

### Partant de la nouvelle vision du Canada

Le document *Le vieillissement en santé au Canada : une nouvelle vision, un investissement vital*, document paru en 2006, présente une vision nouvelle et dynamique du vieillissement en santé au Canada. Il explique « comment et pourquoi » les gouvernements, les collectivités et la société civile doivent prioriser les enjeux du vieillissement sain dans leurs programmes de politiques sociales. Le ministre fédéral et ses homologues provinciaux et territoriaux responsables des aînés ont donné leur aval au rapport qui s'inspirait de projets en cours dans les provinces et territoires et qui a propulsé la mise au point de projets favorables aux aînés à la grandeur du pays.

### Partant de villes de tous les horizons

C'est dans l'optique d'encourager les villes de pays développés et en développement à devenir des villes-amies des aînés et à exploiter à bon escient le riche potentiel des personnes âgées que l'OMS, en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et d'autres partenaires, a conçu le *Guide mondial des villes-amies des aînés*. Ce document a été produit suivant une intense série de consultations menées dans 33 villes de grosseurs différentes, dont quatre situées au Canada—Halifax (N.-É.), Portage la Prairie (Man.), Saanich (C.-B.) et Sherbrooke (Qc).

Ces consultations ont permis de recueillir les points de vue des résidents de 60 ans et plus de quartiers de classe défavorisée ou moyenne, ainsi

que les observations d'aidants et de fournisseurs de services des secteurs public, privé et bénévole. Plusieurs sujets ont été abordés, y compris les espaces extérieurs et les édifices publics; le transport; le logement; la participation sociale; le respect et l'inclusion sociale; la participation civique et l'emploi; la communication et l'information; l'aide communautaire et les services de santé. En plus de faire état de réussites, d'obstacles, de lacunes et de solutions, le Guide renferme une feuille de route qui énumère les caractéristiques propres aux villes-amies des aînés. Il s'agit d'un modèle dont peuvent s'inspirer les collectivités pour devenir plus conviviales et accueillantes envers leurs citoyens âgés.

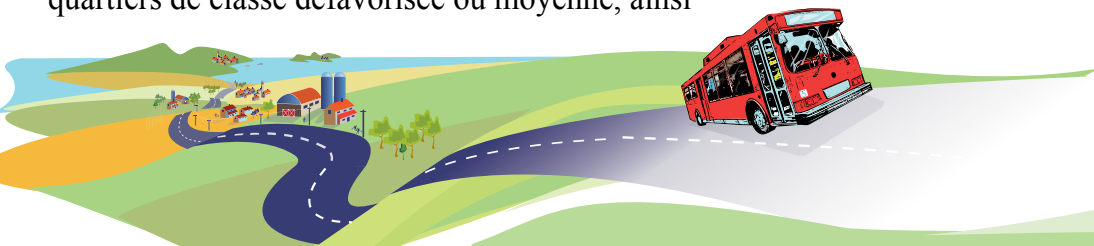
### Partant des régions rurales et éloignées du Canada

En septembre 2007, les ministres canadiens responsables des aînés lançaient le rapport *Initiative des collectivités rurales et éloignées amies des aînés : un guide* (ICREAA). Alors que l'ICREAA se fondait sur le modèle et le cadre de recherche de l'OMS, elle mettait l'accent sur les collectivités rurales et éloignées du Canada. L'initiative engageait la participation de dix collectivités de moins de 600 à 5 000 habitants. Le Guide présente des conseils et des listes de contrôle qui reflètent les points de vue et circonstances propres aux Canadiens. Il s'agit d'un bon point de départ pour cerner les obstacles communs et les atouts qui peuvent aider les collectivités éloignées et rurales à devenir plus accueillantes et conviviales pour leurs aînés.

## Des données de plus en plus éloquentes

**On dispose d'un nombre croissant de recherches et de renseignements capables d'appuyer la mise sur pied de politiques et de mesures individuelles et collectives.**

- Le rapport *Le vieillissement en santé au Canada : une nouvelle vision, un investissement vital* constitue la pierre angulaire des efforts qui sous-tendent la mise au point d'initiatives sur le vieillissement en santé au Canada. Lisez le *Document de discussion* et le *Document d'information* en ligne à : [www.santepublique.gc.ca/aines](http://www.santepublique.gc.ca/aines)
- Le *Guide mondial des villes-amies des aînés* a été produit par l'OMS afin d'aider à rendre les villes plus conviviales pour les personnes âgées. Des *feuilles de route* utiles sont aussi offertes à : [www.who.int/ageing/age\\_friendly\\_cities\\_material/en/index.html](http://www.who.int/ageing/age_friendly_cities_material/en/index.html)
- Le rapport *Initiative des collectivités rurales et éloignées amies des aînés : un guide* suggère diverses approches pour aider les collectivités non urbaines à devenir plus conviviales pour leurs aînés. Il est affiché à : [www.santepublique.gc.ca/aines](http://www.santepublique.gc.ca/aines)





## À quoi ressemble une collectivité-amie des aînés?

Les collectivités qu'on juge accueillantes et conviviales pour leurs aînés sont celles qui savent s'adapter et établir des politiques, des services, des contextes et des structures qui aident et encouragent les gens à rester actifs à mesure qu'ils vieillissent. Pour ce faire, elles s'assurent de :

- reconnaître la gamme élargie de capacités et de ressources propres aux adultes âgés
- prévoir et réagir avec polyvalence aux besoins et préférences liés au vieillissement
- respecter les décisions et les choix de vie des adultes âgés
- protéger les adultes âgés plus vulnérables
- favoriser la participation des adultes âgés à tous les volets de la vie communautaire et valoriser leurs contributions

Toutes les collectivités, petites et grandes, et tous les intervenants intéressés ont des gestes à poser pour rendre leur environnement plus convivial et accueillant pour leurs citoyens âgés. En vue de promouvoir ce concept et d'engager la participation de partenaires, la Division du vieillissement et des aînés de l'ASPC collabore avec les provinces et les territoires pour partager des expériences et pour aider les organismes communautaires et les groupes et individus à instaurer ces milieux plus accueillants.

## Comment devenir une collectivité-amie des aînés?

Vous voulez que votre collectivité devienne plus accueillante et conviviale pour ses citoyens âgés? La meilleure façon de mousser l'intérêt à cet égard, c'est d'encourager la participation des

## Caractéristiques des collectivités-amies des aînés

- des espaces extérieurs et des édifices publics plaisants, sécuritaires et physiquement accessibles
- des logements bien conçus, abordables et sécuritaires
- des rues et des trottoirs bien entretenus et accessibles
- un système de transport en commun abordable et accessible
- des quartiers sûrs et sécuritaires
- des relations fondées sur le respect
- des services communautaires et de santé conviviaux
- des occasions d'être socialement actif
- des occasions d'occuper des fonctions bénévoles, civiques et professionnelles convenables
- la diffusion de renseignements faciles à trouver et à comprendre

aînés, des élus, des responsables municipaux, des gens d'affaires, des experts locaux, des partenaires communautaires, des fournisseurs de services clés et des résidents de tout âge.

Tirez avantage des études et des ressources canadiennes et internationales qui expliquent ce à quoi les aînés et les personnes oeuvrant à leurs côtés aspirent pour établir des collectivités conviviales pour les aînés. Utilisez les résultats—y compris les listes de contrôle sur les obstacles, les besoins et les idées—comme modèles de recherche et d'action dans votre milieu.



## Pour en savoir plus

**Pour en savoir plus sur les mesures à prendre pour rendre votre collectivité plus conviviale pour ses résidents, communiquez avec les organismes suivants :**

- Ministère responsable des aînés de votre province ou territoire
- Division du vieillissement et des aînés de l'Agence de la santé publique du Canada : [www.santepublique.gc.ca/aines](http://www.santepublique.gc.ca/aines)  
Pour obtenir des publications, composez le 613-952-7606 ou envoyez un courriel à [seniors-aines@phac-aspc.gc.ca](mailto:seniors-aines@phac-aspc.gc.ca)
- Organisation mondiale de la Santé : [www.who.int/ageing/age\\_friendly\\_cities\\_material/en/index.html](http://www.who.int/ageing/age_friendly_cities_material/en/index.html)
- Fédération internationale du vieillissement : [www.ifa-fiv.org](http://www.ifa-fiv.org)